

années 1960), alors qu'il été le premier-ministre du Québec à Winnipeg, que les communautés ethnoculturelles ont renoncé à l'enseignement d'une troisième langue et accepté un Canada bilingue et multiculturel.

Ce n'est que dans les années soixante-dix que nous avons été appelés à contribuer à la rédaction de la loi du multiculturalisme canadien en tant que politique d'intégration des immigrants. À cette époque là, la menace venait des Anglais; maintenant elle vient des immigrants.

Peu de temps après, cette politique d'intégration multiculturelle a été adopté au Québec par le ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles (1978), M. Gerard Godin, sous l'appellation de « autant de façons d'être Québécois ». C'est également à l'une de ces rencontres que M. René Levesque nous a déclaré que nous sommes tous des immigrants, venus d'ailleurs et qu'ensemble nous sommes appelés à contribuer au développement économique et à l'enrichissement culturel du Québec. Peine perdue! Quelques années plus tard, cette politique fut abandonnée avec l'apparition de soi-disant « Au Québec, pour bâtir ensemble » et après du triomphe de la politique culturelle qui veut qu'au Québec il n'y ait que des Québécois de souche et des immigrants de souche.

Il y a présentement au Canada environ 45% de sa population plus récente, qui est d'origine autre qu'anglaise et française ce qui a, par ailleurs, mit fin à la politique de « deux communautés fondatrices les plus importantes » de leurs « droits acquis » et de l'alternative gouvernementale « French Power » & « English Power ». Ce sont là des conséquences évidentes du multiculturalisme canadien. Cela a également permis l'émergence d'une nouvelle identité nationale « multiculturel être canadien » avec une citoyenneté à part entière. Et, pourquoi pas? Après tout, jusqu'à la Révolution tranquille, tous les francophone du Québec s'appellent Canadiens-français. C'est la raison aussi du fait que, au Québec, le multiculturalisme canadien est en exil. La preuve, qu'il n'y a pas d'autre Commission Bouchard – Taylor dans le reste du Canada.

Il est clair que ce pluralisme culturel, avec le temps, s'impose comme une culture des cultures, telle une promotion de l'ensemble canadien dans le monde. Le Québec en a bénéficié grandement sur le plan de sa représentativité francophone internationale. Sur le plan intérieur, cette politique a ramené s'au l'échiquier national l'existence de l'autre, l'altérité, la découverte et l'acceptation de la différence. La différence existe et elle se manifeste en nous-mêmes avant de se manifester avec beaucoup d'égards envers les autres. Dans une société cependant nous fonctionnons comme si nous devenons un peu l'autre avec des, bien sur, accommodements raisonnables. C'est pourquoi lorsqu'on agit en aidant les plus démunis de notre société c'est d'autant mieux pour nous tous.

Il n'y a pas d'identité statique. Le Québec ne peut pas s'isoler dans sa québécoïté en pratiquant la politique du « big brother » au moment où les identités de partout sont sous la pression de la mondialisation.

Jean Taranu – médecin à la retraite

Ancien président du Conseil Culturel consultatif des ethnies et la Fédération des Groupes ethniques du Québec.

2267 Prodeal Troudeau Val David, QC

J0T2N0

514-476-1648